

Rapport de la Commission Brunner

Autor(en): **Mathey, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **45 (1998)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-369006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Groupe parlementaire pour la politique de sécurité

Rapport de la Commission Brunner

Après avoir présenté son rapport à la presse le 26 février, Edouard Brunner affrontait le Groupe parlementaire pour la politique de sécurité, présidé par le Dr Willy Loretan. Une quarantaine de parlementaires fédéraux et autres intéressés l'ont écouté avec attention. Pour l'occasion, le brigadier Michel Crippa, président central de la Société suisse des officiers, a fait le point.

RENÉ MATHEY

Le conseiller fédéral Adolf Ogi, alors chef du DMF, ne s'était pas trompé en confiant le 26 août 1996 à l'ambassadeur Edouard Brunner la mission d'élaborer des lignes directrices de nature politique dans le domaine de la sécurité du pays, avec l'aide d'une commission d'une quarantaine de membres. Dans son genre, le rapport de 27 pages qui a été proposé au conseiller fédéral Ogi est un chef-d'œuvre de diplomatie. D'ailleurs, qui aurait pu, mieux que l'ambassadeur Brunner, arriver à concilier les intérêts et pulsions de commissaires provenant d'horizons aussi divers?

Le rapport de la Commission Brunner est un grand cru. Son mérite essentiel, outre celui d'exister, tient dans sa rédaction purement politique. Il est aussi d'une très grande densité et il pose de bonnes questions au travers d'une analyse, ma foi assez complète, de la sécurité intérieure et extérieure de la Suisse, face à ce que l'on appelle «les nouvelles menaces». Pour le lecteur moyen, peu familiarisé avec une analyse qualitative, ce rapport est troublant, voire déroutant; il y manque l'avis d'experts, ce que soit dit en passant, Adolf Ogi ne souhaitait pas et c'est l'autre mérite de ce rapport. Il est vrai que depuis de nombreuses années, l'habitude est plutôt à celle de l'émission d'un document d'au moins 300 pages, apparemment très savant, qui fait appel à des stimuli à consonances scientifiques, auxquels, disons-le clairement, seuls des «experts» ont accès (et encore!).

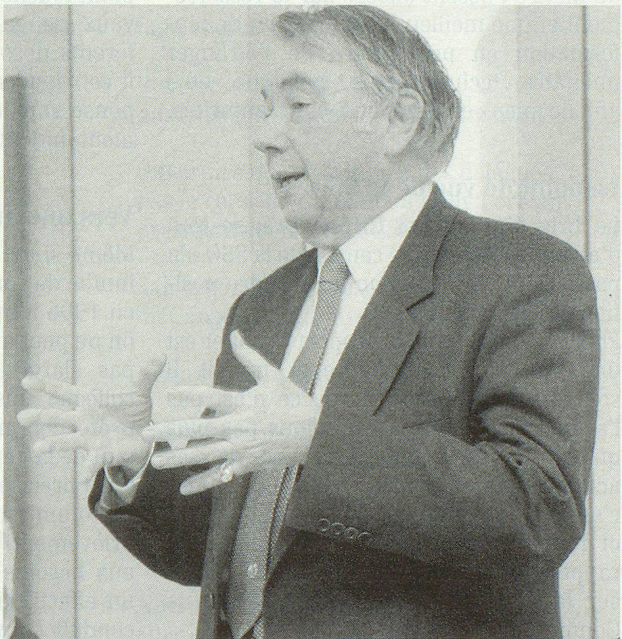
Ce rapport est maintenant entre les mains d'Adolf Ogi, entre-temps nommé à la tête

Michel Crippa:
«... Moins la menace est évidente, plus les moyens doivent être importants pour expliquer la raison d'être de l'engagement demandé.»



PHOTOS: RM/INFO, PULY

Edouard Brunner:
«Il n'y a pas d'autre époque dans l'histoire où l'on a plus désarmé que ces cinq dernières années...»



du nouveau Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). A lui de l'analyser, de le mettre en consultation (elle court jusqu'à fin juin 1998) auprès de tous les organismes concernés et de traduire les recommandations émises par le rapport en propositions concrètes et digestes.

Quelques considérations

Devant le Groupe parlementaire, Edouard Brunner a fait état des remarques émises depuis la sortie du rapport. Elles sont peu nombreuses y compris du côté des médias. Il y a eu quelques réactions quant au fait qu'il manque un chapitre consacré au vaste domaine du désarmement. A cela, Edouard Brunner fait remarquer «qu'il n'y a pas d'époque dans l'histoire où l'on a plus désarmé que ces cinq dernières années. Ceci concerne d'ailleurs toutes les armées; ce fait est lié à l'évolution de la situation économique comme à une certaine professionnalisation des armées. La

Commission, dans ses réflexions, a pensé que ce qui est plus important que le désarmement, c'est la destruction des armes. Alors, la vraie question est de savoir comment on va détruire les armes retirées du circuit». Et de citer une interpellation faite à l'un des commissaires par les Soviétiques qui demandent de l'aide pour la destruction de certaines armes.

Quant à la remarque concernant la non-citation de l'ONU, Edouard Brunner indique que cette organisation ne peut conférer à la Suisse une sécurité absolue ou relative. En revanche, être membre de l'Union européenne, de l'OTAN, etc., pourrait être un véritable atout en matière de sécurité.

Finalement, Edouard Brunner souligne: «Ce document est destiné à ceux qui auront à rédiger le rapport de sécurité, auxquels on peut ajouter les membres des commissions du Parlement, et surtout à l'armée, qui devra définir ses besoins en hommes et en matériel, selon le modèle qu'elle aura adopté sur la base de ce que

nous avons écrit, ou sur la base d'autres éléments, de chiffrer sur le plan financier et humain ce qu'ils veulent.» Edouard Brunner a encore indiqué qu'aucune réaction n'avait été enregistrée, à propos d'un élément extrêmement sensible, c'est-à-dire celui des perturbations dans le domaine de l'informatique. Raison pour laquelle la Commission a recommandé au Conseil fédéral de prendre des mesures, voire d'examiner la création d'un système d'alerte national, le cas échéant de lancer une initiative visant à favoriser la recherche et la collaboration internationale en matière de lutte contre des perturbations volontaires des réseaux informatiques. Et de mettre l'accent encore sur le resserrement et une meilleure exploitation de l'information en provenance de l'étranger (militaire, technologique, politique, etc.) afin de mieux en faire profiter les autorités.

Le point de vue de la SSO

Le brigadier Michel Crippa précise tout d'abord que le Comité central de la SSO n'a pas encore eu l'occasion de prendre position officiellement.

Pour Michel Crippa, le rapport Brunner est une excellente plate-forme de travail. Il souhaite aussi préciser que ce n'est pas l'armée qui définit ses missions pas plus qu'elle ne va définir le cadre de ses activités dans le cadre de l'armée 200X; c'est le domaine réservé du Gouvernement et des politiciens, avec l'appui du nouveau rapport de la politique de sécurité rédigé sur la base de l'éclairage donné par la Commission Brunner.

L'espoir du brigadier Crippa réside dans le fait que les paramètres du cadre de réflexion, à l'échelon du Conseil fédéral et du conseiller fédéral Ogi, ne soient pas trop

étroits, afin d'éviter que la créativité du groupe de planification reste effective. Une remarque pourtant, qui préoccupe particulièrement la SSO, c'est que le passage de l'armée 95 à celle de 200X se fasse le plus rapidement possible. Plus le délai sera court, plus le sentiment légitime d'insécurité sera moindre et plus la motivation sera grande. Le second point touche au concept de milice et de la professionnalisation. Par exemple, est-ce que la professionnalisation signifie qu'être un professionnel sous-entend maîtriser son métier; ou encore, serait le résultat d'un statut de salarié; en bref, il conviendra de définir le plus exactement possible ce statut. Le troisième point touche à ce que l'on appelle «les travaux de garantie» de l'Armée 95; différents dossiers sont encore pendants et il conviendrait d'y apporter aussi une réponse rapide (école de recrue, d'avancement, indemnité APG, etc.).

Vers une autre protection civile

Même si tout le monde le sait, il n'est pas inutile de souligner que la mission donnée en 1996 n'incluait pas la protection civile; on ne peut que regretter qu'Adolf Ogi n'ait pas élargi le champ en consultant son collègue. Jusqu'à preuve du contraire, la protection civile est un partenaire important de la défense générale.

C'est précisément ce thème qui a permis à la Commission Brunner d'évoquer (assez brièvement) la PCi. L'accent, par rapport aux besoins d'aujourd'hui, a été mis sur un effectif largement disproportionné qui conduit souvent à une formation insuffisante, à des activités qui n'ont plus rien à voir avec le but recherché et provoque un large doute chez les citoyens ainsi mobilisés. Ainsi, la Commission recommande

de donner la compétence aux cantons d'organiser la PCi selon leurs besoins et indique aussi la nécessité d'une étroite coordination avec les services techniques communaux et les sapeurs-pompiers. Quant à la Confédération, elle devrait se borner à fixer le cadre légal et à fournir des appuis ponctuels dans le domaine de la formation et de l'acquisition du matériel. La Commission recommande aussi une forte réduction des effectifs et verrait une obligation de servir valable pour l'armée comme pour la PCi. L'infrastructure des places d'abri et les équipements actuels seraient maintenus mais ne devraient plus être développés.

Le directeur de l'OFPC, Paul Thüring, et Hildebert Heinzmann, sous-directeur de l'office, participaient en tant qu'auditeurs à la présentation du rapport devant le Groupe parlementaire de sécurité. On peut s'étonner que l'OFPC n'ait pas saisi cette opportunité pour poser quelques questions ou apporter, en direct aux parlementaires, l'éclairage de l'Office. Indirectement, c'est Michel Crippa qui a fait remarquer que «l'histoire des armées a montré qu'elle était toujours: ou bien dans une justification de sa raison d'être, ou la raison d'être était donnée par la situation politique. Une des conclusions aussi valable pour la PCi est que dans l'attribution des moyens, il faudra en consacrer plus à l'information interne, de manière à expliquer, à mieux communiquer à la troupe, aux cadres, la raison d'être de l'armée et de la protection civile... Moins la menace est évidente, plus les moyens doivent être importants pour expliquer la raison d'être de l'engagement demandé».

Bien que suivant une logique de raisonnement rigoureuse, mais incomplète, il faut bien avouer que la Commission n'apporte pas de révélations extraordinaires en matière de PCi. Répétons-le encore une fois, elle n'en avait pas reçu le mandat formel, et pourtant elle a commis des recommandations. Il y a fort à parier que si l'OFPC n'y prend garde rapidement, les débats parlementaires qui vont suivre seront centrés sur ces mêmes recommandations.

Cela est d'autant plus dommageable pour l'institution que celle-ci a fait, avec la réforme 95, un effort considérable même s'il n'est pas encore terminé dans tout le pays. Dans les milieux de la PCi, il y a au moins un an que l'on parle d'une PCi 200X et qui se situe quasi dans la ligne des recommandations de la Commission Brunner. Dans ce cas particulier, on peut regretter un certain manque de transparence dans l'information, qui justifie, à tout le moins, le doute qui s'est répandu chez les miliciens comme auprès des autorités communales.

Brunner und Crippa zur «Strategischen Neuausrichtung der Schweiz»

JM. In der von Ständerat Willy Loretan geführten Parlamentarischen Gruppe für Sicherheitspolitik war am 10. März 1998 im Berner Casino der zwei Wochen zuvor den Medien präsentierte Bericht der Strategiekommision Brunner Thema der traditionellen Sessionsveranstaltung. Botschafter Edouard Brunner, Präsident der von Bundesrat Adolf Ogi 1996 eingesetzten Studienkommission für strategische Fragen, und Brigadier Michel Crippa, Präsident der Schweizerischen Offiziersgesellschaft, äusserten sich in

Kurzreferaten zu den Empfehlungen der Kommission. Für Michel Crippa ist die Einbindung der Miliz in die zurzeit laufende Konsultation des Departements Ogi sehr wichtig, damit die Politik hierauf sowohl für die geplante «Armee 200X» als auch für den vorgesehenen «Bevölkerungsschutz 200X» die Weichen richtig stellen kann. Bezüglich des in seiner Studie erwähnten massiven Bestandesabbaus beim Zivilschutz wollte sich Edouard Brunner nicht auf die Äste hinauslassen.

Den Bericht seiner Kommission wolle er, Brunner, erst einmal als sicherheitspolitische Standortbestimmung verstanden wissen – nicht mehr und nicht weniger. ▀